

Centre Yonne → Vie locale

LA CELLE-SAINT-CYR ■ À la recherche de quarante bénévoles

Qui veut jouer avec Alex ?

Les parents d'Alex, atteint de troubles du développement depuis l'âge de 2 ans, cherchent des bénévoles pour appliquer une méthode reposant sur le jeu.

Le sourire d'Alex est déjà bien connu à La Celle-Saint-Cyr. Scolarisé en grande section maternelle à l'école de la commune, il est atteint, depuis l'âge de 2 ans, de troubles envahissants du développement (TED). « Il s'agit d'une forme d'autisme, indique sa maman, Sandrine Capelle. Les TED se caractérisent notamment par la perte du goût, de la parole et du regard. »

L'objectif d'une scolarisation à temps complet

Après un développement normal jusqu'aux 2 ans d'Alex, les troubles sont apparus du jour au lendemain. « Il y a eu un véritable décrochage, sans aucune explication médicale ».

Après des mois de recherches, enchaînant thérapies, médecins et psychologues, Sandrine



ENFANT. Les parents Alex ont choisi d'appliquer une méthode de resocialisation par le jeu.

Capelle croise le chemin de Catherine de la Presle, présidente de l'association A EVE (Autisme espoir vers école), qui a importé la méthode 3I (interaction, individuel, intensif) des États-Unis, en partenariat avec le professeur Lelord, neuropédiatre à Tours. « Il s'agit de replonger l'enfant dans son berceau, de tout reprendre depuis le départ en le resocialisant par le jeu », indique Sandrine

Capelle. Celle-ci est à la recherche d'une quarantaine de bénévoles. « Il suffit d'aimer jouer avec des enfants. » Quoi de plus simple ?

Ses parents pensent que cette méthode devrait permettre à Alex de retrouver un développement classique jusqu'à sa scolarisation à temps complet. « Nous avons obtenu un accord de scolarisation à

mi-temps jusqu'à fin juin. » Ils ont donc aménagé un espace de 10 m², comme le recommande la méthode 3I, où les bénévoles pourront se relayer pour jouer avec Alex.

Une réunion d'information, dans le cadre de l'appel aux bénévoles aura lieu en présence de Catherine de la Presle, le lundi 9 avril, à 17 heures, à la salle polyvalente de la commune. ■